



OHEINER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1930

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTÉ-TROIS ANS.

1897-1930

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VER RONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Suite)

Directeur politique: JULES-EDOUARD PREVOST.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

Secrétaire de la Rédaction: ANDRÉ MAGNANT.

ABONNEMENT: \$2. par année.

HENRI GAREAU, Président

SAINT-JEROME, P. Q.



LABELLE

LES RESSOURCES NATURELLES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

LES MINES

Notre province est riche en minéraux. 95% de son sol est de formation préambienne, c'est-à-dire celle qui renferme les métaux précieux. Le gouvernement de Québec n'a rien négligé afin d'accélérer le mouvement minier en cette province. Il a encouragé nos gens à s'assurer des droits aux mines de notre province. Il cherche à instruire nos prospecteurs au moyen de cours donnés par des ingénieurs qualifiés. Il a établi des laboratoires où ils peuvent analyser leurs découvertes à un prix modique. La loi favorise tout particulièrement l'individu, le prospecteur pauvre, parce qu'elle n'exige qu'un déboursé de \$10 pour assurer un droit à toutes les découvertes sur une étendue de 200 acres.

En 1922, le budget des mines n'était que de \$16,500, cette année il est de \$385,000. Le gouvernement a dépensé plus de deux millions de dollars en ces dernières années pour construire des chemins dans les régions minières; et c'est grâce à l'aide du gouvernement et à sa politique progressive que nous avons vu nos richesses minières augmenter chaque année. Voyons la progression: En 1899 la valeur de la production minière était de \$2,083,000, en 1925 de

\$23,825,000, en 1927 de \$29,124,000, en 1928 de \$37,325,000, en 1929 de \$46,454,000. C'est donc une augmentation de \$27,000,000 dans les cinq dernières années, et de \$17,000,000 dans les deux dernières années. Le capital engagé dans nos mines s'élève à \$140,000,000. Elles emploient près de 15,000 ouvriers.

De plus, 95% des "claims" sont piquetés par des Canadiens. La mine Noranda a été découverte par un Canadien. Que ces Canadiens appellent, par la suite, l'aide de compagnies dans les quelles il se trouve du capital étranger, rien de plus naturel, car le développement d'une mine requiert des capitaux énormes et c'est aussi un risque considérable. Le capital étranger nous est donc nécessaire; mais, notons-le bien, c'est surtout au capital canadien que l'on doit la plupart des développements miniers entrepris dans cette province.

M. Perrault rappelle que pour l'exploitation de l'amiante, par exemple, il y a six compagnies dont trois canadiennes, tandis que trois sont américaines qui ont acheté les mines de propriétaires canadiens, il y a près de 50 ans. Le gouvernement a-t-il dilapidé le domaine national?

L'honorable J.-E. PERRAULT

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES DANS LES COLLEGES CLASSIQUES

Nous continuons la reproduction des articles que le Dr Georges Préfontaine a publiés dans le *Devoir* sur les modifications désirables dans la manière d'enseigner les sciences dans les collèges classiques.

[Suite]

Si c'est contre ces extrémistes et ces révolutionnaires que M. l'abbé Grondin en a, nous ne serons pas loin de nous entendre à leur sujet. Je regrette seulement qu'il n'ait pas dressé son réquisitoire uniquement contre eux. J'ai montré jusqu'ici, et je montrerai plus loin, qu'un soulèvement contre les sciences des objections d'ordre général, il ne met pas seulement en cause ces extrémistes, mais aussi des éducateurs dont les revendications sont modérées, qui ne veulent rien bouleverser, qui veulent seulement que les sciences, mieux enseignées, mieux distribuées, servent d'auxiliaires aux lettres dans la formation classique.

Quand au rapport qui aurait été présenté au Conseil de l'Instruction publique "sur les changements à apporter à l'enseignement secondaire", rapport qui semble être à l'origine de la mercuriale de M. l'abbé Grondin et le point de mire de ses récriminations, je n'en ai aucune connaissance personnelle et je ne sache pas qu'il ait été rendu public. Que les réformes proposées dans ce rapport soient exagérées ou non, cela ne change rien à l'allure générale de l'article que j'ai sous les yeux.

So, "La conclusion, c'est qu'il faut répondre aux besoins actuels par des écoles primaires supérieures comme l'Ecole Saint-Louis, des écoles de spécialisation scientifique; mais laissez nos collèges en paix." "Tout comme pour les high schools, si vous voulez en avoir, bâtissez-les, vous êtes absolument libres; mais n'oubliez pas de nous laisser notre liberté." "Mais ceux-là, comme les autres, s'ils veulent d'autres Mont-Saint-Louis, qu'ils s'en construisent. Il n'y a personne qui en empêche."

Ces affirmations étranges, éparses dans l'article de M. l'abbé Grondin, ont une signification à peu près identique, qui justifie leur rapprochement. Elles appelleraient un grand nombre de commentaires. Je ne m'en tiendrai qu'à ceux que je considère comme plus pressants:

a) Le rôle des écoles primaires, même supérieures, n'est pas de former des spécialistes en quoi que ce soit. Les écoles primaires ne peuvent pas être des écoles de spécialisation scientifique. Celle-ci est le propre de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur.

b) M. l'abbé Grondin raisonne comme si la culture par les lettres et la culture par les sciences étaient incom-

patibles, comme si ces cultures s'opposaient au point qu'il faille leur approprier des écoles séparées. Il raisonne ainsi parce que, pour lui, la culture par les sciences est impossible. Pour lui, l'enseignement scientifique ne peut être autre chose qu'un enseignement de "spécialisation" et d'érudition. Refuser ainsi d'admettre que l'on puisse intégrer les sciences dans la culture générale paraît à tous les faits d'un esprit incompréhensible.

c) Nos besoins actuels! L'on a assez montré combien ils sont nombreux et impérieux dans tous les domaines. C'est d'eux qu'il s'agit en matière d'éducation et d'instruction. Et c'est précisément n'en pas tenir compte que de proclamer avec une telle suffisance l'intangibilité de notre enseignement classique traditionnel. "Laissez nos collèges en paix! N'oubliez pas de nous laisser notre liberté!" Certes, vous êtes libres vis-à-vis de nos personnes. Mais vous ne l'êtes pas vis-à-vis de l'intelligence, vis-à-vis des nécessités actuelles de la culture générale. Fonder des écoles, non pas de spécialisation scientifique, mais à base d'Humanités modernes et d'Humanités scientifiques (car il y a des Humanités scientifiques, ne vous en déplaise!), et distinctes de nos collèges classiques, répondrait peut-être mieux aux besoins d'une certaine catégorie de "nos dirigeants de demain" (médecins, ingénieurs, industriels, financiers, hommes de science, etc.). Mais cette solution, qui reste discutable, en particulier pour les médecins, ne satisfera pas aux besoins des autres. Vos élèves seront vraisemblablement ceux qui deviendront des prêtres, des éducateurs, des avocats, des notaires, des artistes, des littérateurs, des philosophes, des historiens, des politiques, etc. Or, nous prétendons qu'à ceux-là aussi un certain degré de culture scientifique est aujourd'hui indispensable. Si vous les en privez au cours de leurs études secondaires, où et quand pourront-ils l'acquérir? L'acquerront-ils dans nos Facultés de Théologie, de Philosophie, de Lettres, de Droit, dans nos Ecoles d'Arts?

Ainsi, en regard des besoins actuels, de toutes nos catégories de citoyens cultivés, l'établissement de collèges modernes, désirable ou non, est une solution incomplète, qui laisse intact le problème des réformes scientifiques dans notre enseignement classique proprement dit.

Dr Georges PRÉFONTAINE
(A Suivre)

PENSEE

Faisons nos efforts pour détourner nos regards et nos pensées des turpitudes humaines par la recherche désintéressée de la vérité.

Pasteur

LE PERE FILIATRAULT DE LA COMPAGNIE DE JESUS

Les Jésuites du Canada sont durement éprouvés depuis quelques mois. Après le Père Lecompte, le Père Ruhlmann, le Père Drummond, le Père Garneau, le Père Bellemare, le Père Prince, le Père Adam et plusieurs autres, voilà que le Père Filiatrault, ancien provincial, vient de partir à son tour, dans la mort, le 11 décembre dernier. Il avait 78 ans d'âge, 55 de vie religieuse et 44 de sacerdoce. C'était l'un des hommes les plus éminents de la compagnie de Jésus, un maître en théologie et en philosophie, un directeur d'âmes éclairé et un supérieur des maisons de l'ordre les mieux qualifiées, qui a fourni une carrière absolument remarquable. Gentilhomme-né, et jusqu'au bout des ongles, bien qu'affaibli et bon pour tous et d'une rare modestie, il avait de la réserve et de la tenue et il en imposait par son impeccable dignité. Il n'a jamais fait beaucoup de bruit, je pense, mais il a dû faire immensément de bien. Non seulement dans sa communauté, mais dans tout Montréal, dans la province et dans le pays, il sera respectueusement et sincèrement regretté. Les hommes de cette valeur, ici comme partout ailleurs, ne sont pas communs. C'est une bénédiction et c'est une grâce de les avoir pu compter parmi les siens et parmi ses contemporains. Je l'ai, comme beaucoup d'autres, bien connu et souvent consulté. Aussi, ce n'est pas sans émotion que j'essaie de rendre en ce moment un pieux hommage à sa mémoire.

Téléphore Filiatrault avait deux frères, Elphège, son aîné de deux ans, et Hector, son cadet de huit ans, devenus prêtres tous les deux, le premier du clergé séculier, qui exerça longtemps le ministère à Saint-Hyacinthe, le deuxième de la compagnie de Saint-Sulpice, que les fidèles de Notre-Dame à Montréal connaissent bien. Ils lui survivront l'un et l'autre. M. Elphège a 80 ans. M. Hector a 70. Tous les trois ont fait leurs études au collège de Montréal et s'y sont distingués. Leurs vies et leurs carrières sont largement honorées à leur paroisse natale d'Herbyville.

Téléphore, son cours d'étude terminée, entra chez les Jésuites, au noviciat du Sault-au-Récollet, en 1875, à 22 ans. De 1876 à 1879, il passa trois ans à Saint-Acheul en France, où il prononça ses premiers vœux le 14 février 1877. De 1879 à 1883, revenu au pays, il enseigna les lettres au collège Sainte-Marie de la rue Bleury à Montréal. Il alla ensuite compléter ses études théologiques supérieures aux maisons de Trois-Rivières et de l'Immaculée-Conception à Montréal. Il fut ordonné prêtre, par feu Mgr Fabre, le 26 avril 1886. Pendant dix ans, de 1886 à 1896, le Père Filiatrault enseigna, au séminaire de l'Immaculée-Conception à Montréal, la philosophie ou la théologie. A 44 ans, en 1896, il devint supérieur provincial et ce fut pour neuf ans. Successivement, il fut ensuite recteur à Sault-au-Récollet, à l'Immaculée-Conception (Montréal), à Saint-Boniface (Manitoba), au collège Sainte-Marie (Montréal), à Sault-Sainte-Marie (Ontario) et une seconde fois à l'Immaculée-Conception. En 1927, il était désigné comme "sacris" du Père provincial, et, en 1928, à l'ouverture du collège Jean-de-Brébeuf (Montréal), on l'appela à occuper dans cette maison la charge de Père spirituel, afin de faire profiter, de sa longue expérience, de sa sagesse et de son savoir, les jeunes de cette importante institution naissante. En somme, sans interruption, depuis trente-quatre ans, il avait occupé les hautes charges dans sa communauté, pour la meilleure gouvernance et le plus grand bien de ses dirigés ou de ses administrés.

Pris soudain de faiblesse de cœur au début de novembre dernier, il s'était, les jours suivants, un peu remis. Le samedi 6 décembre, une attaque de paralysie vint faire perdre tout espoir à ses confrères en lui ouvrant, à lui, les perspectives de l'heureuse éternité prochaine. La mort, qu'il vit venir en pleine connaissance et en toute sérénité, lui fut une occasion suprême de prêcher par l'exemple et d'édifier encore. Le 11 décembre, à 9 heures 45 du soir, tout se fit sur la terre pour ce si digne Père. C'était, exprimons-en le confident espoir, le ciel du bon Dieu qui devenait son partage.

Honoré et distingué dans son ordre, il ne fut pas moins, partout où il occupa des charges, dans les cercles ecclésiastiques du milieu où il se trouvait à vivre. Même les hommes du monde de la politique, des professions libérales ou des affaires allaient à lui en toute confiance. On le savait homme de conseil, prudent et avisé, au-

UNE APPRECIATION FLATTEUSE

Notre directeur vient de recevoir d'un de nos anciens concitoyens, qui est en ce moment au Scholastic du Sacré-Cœur, à Lebrét, Saskatchewan, une lettre dont nous détachons le passage suivant:

"Je profite de l'occasion pour vous remercier de tout ce que vous faites pour moi. Ce m'est un agréable bonheur de recevoir chaque semaine 'L'Avenir du Nord'. Par ce journal, je peux vivre la vie jérémienne, vie que m'est très chère et à plusieurs titres.

"Aussi je me fais un devoir de demander à Dieu de bénir votre oeuvre de bonne presse; par elle vous pouvez faire un bien immense et propager la bonne nouvelle par tous les foyers chrétiens. Donc plein succès pour 31 et les années à suivre..."

"Votre en N. S.,
Georges-Marie LATOUR, O. M. I.

Cette appréciation de notre journal nous cause un sensible plaisir, et nous sommes persuadés qu'elle plaira également aux nombreux amis de l'Avenir du Nord.

Aux bons souhaits de notre jeune ami nous répondons par nos vœux les plus sincères.

tant que discret et de bon accueil. Au conseil provincial de Montréal en 1895, Mgr Fabre tint à l'avoir comme l'un de ses théologiens et, un an plus tard, quand l'ancien archevêque se vit sur le point de mourir, en décembre 1896, c'est le Père Filiatrault qui l'assista de ses lumières et de ses consolations.

Dans une belle notice nécrologique, publiée au lendemain de la mort du regretté Père dans le *Devoir* de Montréal (16 décembre) et signée *Sacerdos*, on pouvait lire le sobre mais substantiel éloge que voici: "Sans avoir pu s'appliquer beaucoup et assez constamment au ministère des âmes, le Père Filiatrault ne manquait pourtant pas d'expérience sur ce terrain, loin de là. Au demeurant, il savait faire preuve d'être un homme très versé dans la vie spirituelle et d'être un directeur de consciences très éclairé. On aimait à suivre l'un de ses retraites. Religieux, il était exemplaire, tout à sa règle et à sa tâche d'obéissance, sans lâcheté ni élimination vaine. Malgré ses multiples occupations, il savait vivre une vie intérieure intense. Supérieur, il fut aimé de tous. Ferme sans être rigide, il était également bon et sans mollesse. Homme de principes et de discipline avant tout, s'il était incapable de faux opportunisme, il était aussi de ceux qui croient parfois à l'a-propos de certains ménagements et à l'utilité d'un peu de diplomatie bien comprise. Quoique vif par tempérament, il savait admirablement se posséder et garder sans cesse une parfaite maîtrise de lui-même. Vis-à-vis d'individus difficiles extérieurement, il eut l'art de toujours manœuvrer sagement, avec prudence et délicatesse, comme sans froisser personne ni rien sacrifier de la vérité et de la justice. Patriote sincère, mais sans fougues, incapable de préjugés et de fanatismes — les deux langues officielles lui étaient également familières — il restait pacifique, tout en sauvegardant de son mieux des droits reconnus et justement acquis. Animos de foi vive, de droiture et de vœux surnaturels, il avait le culte de l'autorité, mais demeurait incapable de basse flatterie. D'aucuns auraient pu le trouver jadis trop austère ou trop froid. En réalité, sous une réserve extérieure pleine de dignité, il portait un cœur sympathique et rempli de bienveillance. Type de gentilhomme de belle tenue et même d'allure un peu solennelle, il n'avait pourtant rien de prétentieux ni de cassant. Il inspirait le respect et la vénération plutôt que la crainte."

A ces lignes, d'une plume évidemment autorisée, élégante et mesurée, je ne vois rien à ajouter. Le regretté Père Filiatrault dort maintenant son dernier sommeil, près du Père Lecompte, son ami, lui aussi ancien provincial, dans ce modeste cimetière du noviciat des Jésuites au Sault-au-Récollet, où se lisent, sur de simples croix de bois noir, tant de noms de dignes et savants religieux, qui ont été une force et un honneur pour notre pays canadien et qui, devant la postérité, en restent l'une des plus pures gloires. Qu'il y repose en paix!

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

LETTRE DE FRANCE

LA POLITIQUE DE M. BRIAND ET L'OPINION FRANÇAISE

M. Aristide Briand incarne vraiment, non seulement devant la France, mais devant le monde, une politique de paix, d'entente et de collaboration internationales, qui, en dépit des difficultés qu'elle rencontre trop souvent, a déjà donné les plus heureux résultats.

Mais de nombreuses polémiques, engagées depuis quelques mois, dans la presse française, pourraient laisser supposer que cette politique ne rallie qu'une partie, et non la plus importante, de l'opinion publique française.

Or, il n'en est rien. Certes, la politique de M. Briand, non pas en tant qu'elle veut consolider la paix, mais en tant qu'elle s'y efforce, par tels ou tels moyens, trouve, en France, des contradicteurs, mais il reste que, dans l'ensemble, l'opinion publique lui est acquise.

On aurait tort, d'abord, de tirer argument contre nos affirmations de la vivacité des polémiques, dont nous parlons. Les polémiques, en France, sont toujours vives. La France est l'une des nations où l'on porte le plus haut la passion des idées générales. Quand on se bat pour elles, on jette facilement feu et flamme. Mais, cela ne prouve pas toujours que les hostilités soient aussi irréductibles qu'on pourrait le supposer.

En outre, si l'accord n'est pas constant sur le choix des meilleurs moyens qui peuvent s'imposer pour construire la paix, tout le monde est d'accord, du moins, sur le but: la paix elle-même. Et cela est si vrai que lorsque, d'une façon pratique, on étudie ces moyens, après avoir éliminé tous ceux dont l'emploi se révèle impossible ou inopportuniste, la plupart des gens en arrivent vite à conclure que la politique de M. Briand est, somme toute, la plus prudente et la plus efficace.

On a pu le constater, le 13 novembre dernier, quand, à la Chambre française des Députés, s'est achevé le grand débat sur la politique extérieure de la France. A quelques voix près, on peut le dire, la politique de M. Briand, exposée et défendue très éloquentement par son auteur à la tribune, a recueilli l'adhésion quasi unanime des parlementaires.

Ici, les chiffres ne paraissent pas nous donner raison, puisqu'en définitive, l'ordre du jour au Gouvernement, qui a sanctionné le débat, a été voté par 323 contre 270. Mais ces 270 opposants, une douzaine de communistes exceptés, sont des membres des partis de gauche, radicaux ou socialistes, qui n'ont cessé d'approuver la politique de M. Briand et d'applaudir ses discours, mais qui, pour des raisons de pure politique extérieure, refusent systématiquement leurs suffrages au chef du gouvernement dont M. Briand fait partie.

Il suffit, d'ailleurs, de se reporter au compte-rendu sténographique du discours prononcé par M. Briand le 13 novembre, pour se rendre compte de l'accueil qu'il reçut sur tous les bancs de la Chambre des Députés. Au moment où il monta à la tribune, le *Journal Officiel* signale de "vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs à gauche, à l'extrême-gauche, au centre et à droite". Puis, à la fin du discours le *Journal Officiel* enregistre encore de "vifs applaudissements au centre, à gauche, à l'extrême-gauche et sur quelques bancs à droite"; cependant, ajoute-t-il, "à gauche messieurs les députés se lèvent et applaudissent longuement". Comme on le voit, les députés qui devaient, dans la nuit même, refuser leur suffrage au gouvernement, n'étaient pas les derniers, bien au contraire, à acclamer les déclarations faites par le ministre des Affaires étrangères de ce même gouvernement.

Seule, répétons-le, la politique intérieure peut expliquer cet illogisme évident. La preuve est faite, en tout cas, que, pas plus à droite qu'à gauche du parlement, la politique de M. Briand ne se heurte à une opposition résolue.

La vérité est que, par tempérament, certains hommes politiques sont portés davantage vers les solutions de conciliation, tandis que d'autres, plus méfiants — hélas! il faut bien convenir que, ni les dernières élections allemandes, ni la trop fameuse manifestation des Casques d'acier à Cologne, n'étaient propres à apaiser cette méfiance — recourent toujours que la France n'ait à se repentir, quelque jour, de ses concessions et de son esprit de conciliation. Mais, en fait, au Parlement, si n'en soutiennent pas moins la politique qui s'inspire de cet esprit là.

Mais qu'importe à certains adversaires systématiques de la France! ils continueront à parler de l'impérialisme et du chauvinisme français.

SOIR DE MAI

Mon cœur, qui trop souvent mugit comme la mer
Et remplit mon cerveau de ses odeurs salines,
Ce soir n'a rien de noir, rien de dur, rien d'amer,
Mais chante la chanson des sources cristallines.

Je ne désire rien puisque j'ai ton amour,
Mélancolique enfant qui marches sur mer. Ame
Comme sur un damas vermeil! La fin du jour
Sans attrister mon cœur s'éteint comme une flamme.

Le soleil dans sa chute entraîne la splendeur;
La nuit apportera la douceur des étoiles.
L'illusion fleurie et le sommeil rôdeur
Pour mon esprit seront légers comme des voiles.

Je n'ai pas de désir, je n'ai pas de sanglots,
Et mon âme qui dort n'ouvrira point son aile.
O mon amour, je suis comme les matelots
Qui glissent dans l'abîme en fermant leur prunelle!

Robert CHOQUETTE

"A travers les vents"

MELI-MELO

LE MANITOBA PEU SATISFAIT DE M. BENNETT

Le premier ministre Bracken, du Manitoba, accuse la politique fiscale du gouvernement fédéral d'être responsable de la situation présente au Canada. Les gouvernements passés ont aussi leur part de responsabilité, mais l'administration de M. Bennett est plus responsable que tous les autres gouvernements qui l'ont précédée.

En plus des conditions universelles, dit M. Bracken, la dépression économique au Canada provient de la politique fiscale du gouvernement de M. Bennett qui ne connaît que les extrêmes. La situation est probablement pire qu'elle n'a jamais été, dit M. Bracken.

Tous les tarifs institués par les gouvernements passés ont eu une tendance à restreindre le commerce international. Sous ce rapport la politique de M. Bennett va encore plus loin que la politique des quelques dernières années.

C'est une vérité connue que de dire qu'un tarif fait monter le prix des objets de consommation. Il est également vrai qu'un tarif, qui restreint le commerce au détriment des fermiers a un mauvais effet sur le commerce à l'étranger. Le prix du blé, ajoute M. Bracken, a baissé de 33 pour cent depuis cinq mois. Le seul espoir qui reste aux fermiers est de ne pas voir augmenter le prix des produits manufacturés.

Les fermiers de l'Ontario ne demandent pas de secours mais seulement un traitement égal à celui accordé aux industries du Canada. Il est entendu que l'on doit soulager la misère et les besoins de la population, mais il faut se rappeler que l'octroi de secours n'est pas la même chose que la disparition d'injustices dont l'industrie fondamentale de ce pays souffre actuellement.

Il ne semble pas bien logique que l'on nous demande de formuler un programme de secours quand c'est la politique fiscale du gouvernement fédéral qui est cause de tout le mal dont le pays souffre, dit M. Bracken en terminant.

PANIER DE NOEL AUX PAUVRES

Tel que promis dans notre dernière édition, nous donnons la liste des généreux donateurs qui ont souscrit pour les paniers de Noël qui ont été distribués aux pauvres la veille de cette grande fête.

LISTE DE SOUSCRIPTEURS:

MM Hermann Barrette, J.-V. Léonard, J.-H. Desjardins, Gustave Léonard, Dr J.-R. Latour, A. Allard, S. Hattam, L'Avenir du Nord, Ant. Beaudry, Dr Alfred Chénier, Eugène Saint-Vincent, C.-E. Lafamme, Dr J.-R. Brail, Edouard Plouffe, Ulric Poirier, Dr C.-A. Contant, Dr P.-A. Leduc, Dr C.-E. Fournier, Richard Ribelle, Albert Charbonneau, H.-Eug. Rochon, H.-M. Milne, C.-E. Marchand, R. Dumouchel, José Limoges, Dr L.-P. Marleau, Dr A. Dionne, Dr R. Neilson, J.-A.-N. Desjardins, E.-F. Marchand, C.-B. Laurin, Henri Francœur, J.-W. Cyr, A. Boyer, Jules-Edouard Prévost, G. Litner, J.-A. Le-gault, Pierre Sinard, A. Clark, J.-P. Rolland, G.-E. Hamel fils, Jos. Saint-Vincent, W. Prud'homme, Henri Parent, Dubois & Bélanger, Albert Beau-

TERRIBLE INCENDIE A SAINT-JANVIER

Six enfants sont morts, dévorés par le feu, dans un incendie qui se déclara, mardi matin, vers les quatre heures, chez M. Henri Labelle, marchand de Saint-Janvier, et qui détruisit de fond en comble, le magasin, la demeure privée et les dépendances.

On ignore totalement la cause de l'incendie. Tout ce qui est certain, c'est que le feu s'est déclaré au premier étage, et quand l'alarme fut donnée par une des personnes qui dormaient au second, il n'y avait qu'une issue possible de salut: les fenêtres. Cet incendie, le plus désastreux, qu'ait jamais connu Saint-Janvier, a plongé toute la population dans un émoi indescriptible.

D'après l'enquête tenue par le coroner du district, le Dr Ludger Labelle, treize personnes dormaient au second étage, quand Mlle Juliette Lapointe s'éveilla en sursaut et donna l'alarme. Elle ne put même se rendre à la chambre de M. Labelle tant la fumée était épaisse: elle cria fortement et réveilla le propriétaire.

Mme Labelle réussit à ouvrir la fenêtre, mais ni elle ni son mari ne purent gagner les chambres voisines, car la flamme commença à monter. M. Noël Thibault, engagé de M. Labelle, dut sauter dans la cour et courir au hangar parvint à dresser des échelles par où furent sauvés Mme Labelle, Cécile Labelle, Yvette Labelle, M. Labelle tenta mais en vain de braver l'incendie. Sa jeune fille, Cécile, ne pouvant au début se sauver elle-même, jeta par la fenêtre son petit frère Georges qui s'est blessé, mais dont l'état n'est pas critique. Mlle Juliette Lapointe parvint elle aussi à descendre: elle n'était au sein de la famille, que depuis la veille, pour aider Mme Labelle.

Sur neuf enfants, trois seulement furent sauvés. Les victimes sont: Jean-Paul, 13 ans; Thérèse, 9 ans; Bernard, 8 ans; Albert, 7 ans; Marcel, 5 ans; Marie-Berthe, 3 ans. Des décomptes, on a sorti leurs corps brûlés et calcinés.

Le corps de jury composé de MM. J.-Bte Hamel, Louis Vermette, Arthur Cardinal, Elzéar Gascon, Thomas Chartrand et Louis Fournelle ont rendu un verdict de mort accidentelle.

Cette hécatombe jette une ombre sur l'an qui finit. Nous prions les membres de la famille Labelle comme toute la population de Saint-Janvier de croire à nos profondes sympathies.

dry (Racine), D. Desjardins, Sylvio Lebel, The Great Atlantic & Pacific Tea Co., Regent Stores, Paul Castonguay, Nap. Castonguay, Edouard Boivin, Compagnie de Papier Rolland (Staff), Andy Galland, J.-E. Leduc, L.-C. Taillon, C. Gougeon, A. Gougeon, Jean Rolland, Léopold Nantel, A. Vaillancourt, l'honorable M. Nantel, MM. Ern. Beaudry, Ed. Robert, Jos. Fortier, Clément Fortier, Raoul Villeneuve, Léon Duquette, A.-P. Laplante, Léo Prud'homme, Emile Martin, Fernand Taillon, Jean-Charles Marchand, Ath. Leduc, A. Viau, L. Marcoux, Léo Guay, J.-A. Lévesque, Lionel Gauthier, J.-B. Guay, E.-mille Elie, E. DesRosières, Willie Gravé, Wilf. Ménard, Oscar Tessier, Alf. Lapointe et E. Serrière.

NOUVEAU REGLEMENT POUR LA FERMETURE DES MAGASINS

On trouvera ci-dessous le texte du règlement adopté par le conseil municipal le 15 décembre 1930, qui deviendra en vigueur le 2 janvier 1931, et qui détermine l'heure à laquelle devront être fermés les divers établissements de commerce dans notre ville.

ATTENDU qu'en vertu du chapitre 127 des S. R. Q. 1925, la ville a le pouvoir de faire des règlements pour décréter la fermeture des établissements de commerce situés dans les limites de sa juridiction:

ATTENDU que diverses requêtes ont été adressées au Conseil, lui demandant de statuer sur cette matière.

Il est décrété, statué et ordonné par le présent règlement No. 209, nouvelle série.

ARTICLE 1. — A — Le mot "magasin", partout où il se rencontre dans le présent règlement, désigne tout établissement ou lieu où des marchandises sont exposées ou offertes en vente ainsi que tout établissement où l'on met à l'enchère des marchandises de quelque nature que ce soit.

B. — Le mot "restaurant" pour les besoins du présent règlement, s'applique aux magasins où l'on ne vend que des boissons, des crèmes glacées, des liqueurs, des biscuits, des pâtisseries, des fruits, du tabac et des cigares et autres articles pour les fumeurs.

C. — Les mots "salles d'amusement" s'appliquent aux salles de pool, billard, quilles, golf miniature, salles de danse publiques, théâtres, et autres endroits d'amusement publics.

D. — Le mot "fermé" signifie non ouvert pour la vente des marchandises mais ne s'applique pas aux ventes déjà commencées à l'heure fixée pour la fermeture.

ARTICLE 2. — A. — Tous les magasins non spécialement mentionnés dans ce règlement, seront fermés les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, à sept heures du soir et les lundi, vendredi et samedi de chaque semaine, à onze heures du soir.

B. — Les boutiques de barbiers, salons de coiffures seront fermés les mardi, mercredi et jeudi à 8 heures du soir, et les lundi, vendredi et samedi à minuit.

C. — Les restaurants, salles de pool, billards, golf miniature et autres salles d'amusement, ainsi que les théâtres, seront fermés tous les soirs de l'année à minuit.

D. — Les salles de danse publiques, seront fermées à minuit.

E. — Les épiceries, les étaux de bouchers seront fermés les mardi, mercredi et jeudi à sept heures du soir, et les lundi, vendredi et samedi à minuit.

Ces établissements devront rester ainsi fermés depuis l'heure de fermeture fixée, jusqu'à cinq heures du matin le lendemain. Cependant les dits magasins pourront rester ouverts tel que déterminé aux paragraphes A, B, C, D et E du présent article, les soirs suivants:

1. La veille des fêtes d'obligation. 2. Tous les soirs de la semaine précédant la fête de Paques.

3. — Tous les soirs, depuis le 1er jusqu'au 31 décembre inclusivement.

ARTICLE 3. — Il ne sera pas permis de prendre des commandes par téléphone ni autrement après les heures de fermeture, dans les magasins qui doivent, en vertu des dispositions du présent règlement, être fermés à des heures déterminées.

ARTICLE 4. — Rien dans le présent règlement n'empêchera aux heures où un magasin doit être fermé, la vente d'effets ou d'articles requis dans le cas de décès, de maladie ou d'accident.

ARTICLE 5. — Les pharmaciens, durant les heures de fermeture, auront droit de préparer et livrer des

prescriptions de médecins, de vendre des médecines, médicaments et remèdes seulement.

ARTICLE 6. — Si un magasin contient deux ou plusieurs spécialités de commerce, dont l'une est permise pour l'ouverture et l'autre prohibée, tel magasin devra rester fermé, à moins d'être complètement séparé par une cloison permanente.

ARTICLE 7. — Tous les établissements ci-dessus mentionnés moins ceux mentionnés à la clause "C" de l'article 2 devront être fermés les dimanches et fêtes d'obligation.

ARTICLE 8. — Quiconque contreviendra à quelque'une des dispositions du présent règlement, sera passible d'une amende avec ou sans les frais, et à défaut de payer la dite amende avec ou sans les frais, d'un emprisonnement. Le montant de la dite amende avec ou sans les frais sera déterminé par la Cour devant laquelle sera agée la partie contrevenante. La dite amende ne devra pas, dans aucun cas, excéder la somme de quarante dollars (\$40.00) et l'emprisonnement, deux mois de calendrier, pour chaque offense. Le dit emprisonnement cessera cependant en tout temps avant l'expiration du terme fixé sur paiement de l'amende et des frais.

ARTICLE 9. — Tous règlements antérieurs régissant la fermeture des établissements de commerce, sont par les présentes abrogés, nuls et de nul effet. Cependant cette abrogation ne s'interprétera pas comme affectant aucune matière ou chose faite ou qui pourrait être faite en vertu des dits règlements antérieurs à celui-ci. Les actions pendantes qui ont été prises en vertu des dits règlements antérieurs continueront d'être réglées par les dits règlements.

ARTICLE 10. — Le présent règlement aura force et effet quinze jours après sa promulgation, suivant la loi.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

PIERI FACIAS DE TERRIS. Canada, District de Montréal, Province de Québec, No. 73297.

JOHN YANESHEWSKY, épicière, de la cité et du district de Montréal, demandeur!

vs PETER, alias PATRICK KAWA, du même lieu, défendeur.

Comme appartenant au dit défendeur l'immeuble suivant, savoir:

Un lot de terre connu et désigné comme étant le numéro quatre-vingt-six (86) au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie-de-Lacorne — avec bâtisses dessus érigées, à distraire cependant la partie du dit lot qui a été vendue à "The Canadian Northern Quebec Railways Company" et maintenant possédée par "The Canadian National Railways Company."

Pour être vendu à la porte de l'église catholique de la paroisse de Sainte-Sophie-de-Lacorne, district de Terrebonne, le DIX-SEPTIEME jour de JANVIER 1931, à UNE heure de l'après-midi.

Bureau du shérif. Le shérif, J.-W. CYR, Saint-Jérôme, le 5 décembre 1930.

L'INVENTAIRE DE L'A. B. C.

POUR LA REEDUCATION DE SOI-MEMME

(Suite)

Nous continuons la publication de la conférence donnée par M. J.-W. Cyr, président de la Chambre de commerce de Saint-Jérôme, devant l'Association des "Epiceries Modernes", à Montréal, le 10 décembre 1930.

Avec raison on dit que c'est l'idée qui mène le monde. Discuter ou parler avec abus et trop contredire est souvent folie ou maladresse; tandis que les bonnes habitudes, l'harmonie de bons sentiments, sont inséparables chez une personne qui veut avoir un crédit et agrandir son champ d'action. Ce sont des forces dont il faut tenir compte. C'est l'ensemble des faits qui produisent des résultats chez nos gens indulgents et intelligents.

L'instruction, fruit de l'étude, nous fait surtout chercher à éclairer, à indiquer les moyens convenables pour mieux se tirer d'affaire à l'occasion favorable. L'intelligence compte beaucoup plus de nos jours que dans aucun temps de l'histoire du monde. Etudier, s'instruire chez soi, c'est l'école de la vie où nous devons apprendre chaque jour pour devenir mieux éduqués. Mais direz-vous, il faut de la volonté persévérante! Oui, tout est là. Dès que nous le voulons, nous comprenons et nous le pouvons. Il y a tant de gens qui regrettent de ne pas être plus instruits pour avoir certaines positions; ces regrets nous les trouvons hélas un peu partout. L'instruction est une nécessité de plus en plus grande, il faut savoir l'apprécier à sa juste valeur, plutôt que de rester routinier, faute d'informations, faute d'avoir puisé dans les livres le progrès qui se développe constamment. Je n'ai pas le goût et je n'ai pas le temps de lire, sont des prétextes journaliers qui ne valent rien; nous regrettons de le constater. On a le temps de nourrir son corps, il faut aussi trouver le temps de nourrir son esprit, d'ailleurs, beaucoup de ceux qui donnent ces raisons sont ceux qui sont bien souvent peu occupés, ils ne veulent pas mettre en pratique cet axiome: "Que la valeur d'une personne dépend beaucoup de ce qu'elle fait lorsqu'elle n'a rien à faire".

Tous les grands savants lisent beaucoup, la lecture est un gage de progrès, la manière de se documenter, de suivre l'évolution qui se manifeste dans chacun sa profession. L'homme studieux, après avoir approfondi une question, lui donne sa vraie valeur, son mérite et son effet par des pensées claires, précises. Ces pensées sont de précieux trésors que nous devons soigneusement emmagasiner dans notre mémoire pour s'élever vers un but noble où pour produire une influence en temps opportun. L'on se rend de plus en plus compte du rôle que peut jouer une bonne éducation en notre temps difficile; on l'apprécie davantage pour solutionner les grandes questions qui surgissent chaque jour. Ayant une éducation appropriée à notre profession, on est plus apte à exercer facilement sa besogne avec plus d'avantage pour obtenir de bons résultats. Tous nous pouvons espérer le succès par l'attention soutenue pour se servir des connaissances acquises, tirées de la bonne littérature appropriée à notre position. Certaines gens travaillent bien dur et persistent contre des obstacles durant des années, ils n'arrivent jamais à aucun bon résultat, parce qu'ils ont ignoré les petits détails qui font bien toutes choses qu'ils ont entreprises.

Notre langue française contient une agréable kyrielle de mots, s'ils sont bien agencés pour en faire un credo commercial ou un épître amical, pour définir les sentiments par le raisonnement que l'on fait des mots. Ils sont le mobile des motifs nobles pour maintenir la mention d'être, homme de méthode, de maintien correct, que l'on apprécie toujours beaucoup chez une personne qui prend soin de son langage, par une franchise et sincère aptitude, qualité propre à ériger un besoin d'ordre, de précision et d'harmonie chez celle qui veut monter l'échelle sociale.

Il faut parfois étudier beaucoup si l'on veut avoir l'avantage des mots faciles, pour s'en servir avec une physionomie et une voix appropriées pour en tirer profit, avec un prestige personnel et à temps propice.

C'est souvent une question délicate, qualité et quantité sont positives; il est important de bien comprendre le sens effectif de certains mots pour assimiler la valeur des idées que peuvent produire la conception de ces divers mots. C'est l'union des mots qui forme la force des idées, par de bonnes suggestions nous trouvons généralement le résultat désiré, si l'on sait prendre le temps voulu, le tact nécessaire, la patience requise pour trouver ce que l'on ambitionne par la volonté, cette qualité rare qu'il faut pratiquer pour arriver à réaliser nos projets.

Si nous examinons bien les mots productifs qui forment les pensées, qui touchent et poussent à l'action, nous les trouverons admirables; ils excellent avec le dévouement spontané, généreux pour de bons effets. Tandis que si nous jetons un regard sur les mots destructifs, producteurs d'idées néfastes, nous y trouverons une triste série de choses peu désirables, peu invitées à pratiquer et qu'il faut ne pas enseigner, encore moins se garder d'y penser. Mieux vaut toujours pouvoir avoir des idées productives et chasser tout ce qui est des-

AU PUBLIC JEROMIEN HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Continuant le programme qu'elle s'est tracé depuis sa fondation, l'Association Chorale de Saint-Jérôme convie le public jeromien à une série de conférences qui sûrement fera époque dans l'histoire musicale de Saint-Jérôme.

Il suffira de prendre connaissance du programme offert pour s'en convaincre.

Les conférences, cette année, auront lieu dans la salle située au-dessus du poste de la police et des pompiers. On y a installé des fauteuils confortables, un système de ventilation parfait et les spectateurs y trouveront tout le confort possible.

L'Association Chorale s'est de plus procuré un grand piano de concert Chickering, qui fera la joie et des artistes et du public.

L'abonnement pour toutes les conférences est de \$4.50, et il ne sera rendu aucun autre billet.

Un plan de la salle est maintenant dressé au bureau du directeur musical, M. Joseph Fortier, au palais de justice, et tous pourront aller y choisir le fauteuil qu'ils désirent occuper.

PROGRAMME DES CONFERENCES POUR LA SAISON 1931

15 Janvier 1931

1. LE SENTIMENT MUSICAL, M. Alfred Lamoureux, assisté de Mesdemoiselles Lasalle, violoniste, Gertrude Doyon, soprano, MM. Arthur Blaquière, baryton et Paul Doyon, pianiste.

22 Janvier 1931

2. LA HARPE, SON HISTOIRE, SA FACTURE MODERNE, M. Frédéric Pelletier, assisté de Mademoiselle Juliette Drouin, harpiste.

29 Janvier 1931

3. FAURE, M. Jean Paul Fortin, assisté de Mademoiselle Marie-Thérèse Paquin, pianiste, MM. Arthur Blaquière, baryton, Paul Doyon, pianiste.

5 Février 1931

4. OFFENBACH, M. Gaétan Valois, assisté de Madame Nadia Labarre, soprano, MM. Donatien Champagne, ténor, Léo Cadioux, ténor, Joseph Fortier, baryton, Jean-Charles Marchand, basse, Paul Doyon, pianiste, et Mademoiselle Suzanne Fortier, pianiste.

12 Février 1931

5. FRANZ LISZT, M. Arthur Letondal, assisté de Mademoiselle Jeanne Valois, pianiste.

19 Février 1931

6. GRIEG, M. Léo-Pol Morin, assisté de Mademoiselle Annette Lasalle, violoniste.

26 Février 1931

7. MENDELSSOHN, M. Joseph Fortier, assisté de Mademoiselle Suzanne Fortier, pianiste, MM. Maurice Sanscartier, ténor, Gérard Desmarais, basse, et Paul Doyon, pianiste.

5 Mars 1931

8. LA CHANSON FRANÇAISE ACTUELLE, M. Henri Letondal, assisté de Mademoiselle Camille Bernard.

12 Mars 1931

9. GRETRY, M. J. J. Goulet, assisté de Mesdemoiselles Marie-Rose Descares, soprano, Jeanne Thuot, pianiste, Dr Paul Trépanier, ténor.

19 Mars 1931

10. LES MUSICIENS DE LA RENAISSANCE, M. Gabriel Cusson, assisté de Mesdemoiselles Nadia Labarre, soprano, Cécile Desmarais, soprano, Cora Manseau, soprano, Françoise Côté, mezzo-soprano; MM. Maurice Sanscartier, ténor, Camille Longtin, ténor, Roméo Trudeau, baryton, Gérard Desmarais, basse, Paul Doyon, pianiste.

26 Mars 1931

11. LE CAVEAU FRANÇAIS, M. Joseph Fortier, assisté de Mademoiselle Lucille Turner; au piano d'accompagnement, Mademoiselle Laurette Turner.

truetif, malsain.

Avons-nous bien songé que dans maints détails, la manière de dire les choses vaut beaucoup; une parole, un sourire, un geste, marqués du sceau de la bonté, de la politesse, peuvent accomplir un grand bien et quelquefois, avoir une influence bienfaisante.

En général, l'homme est plus indifférent à l'instruction, par contre la femme en est plus avide, elle s'applique davantage et avec soin, à acquiescer un meilleur accent, un style plus harmonieux. L'homme conscient d'améliorer son avenir, doit-il se résigner et se dire que sa rééducation est impossible à un certain âge? Non, au contraire, il importe de réagir sur soi-même et d'entreprendre avec courage de s'instruire davantage en profitant de tant de moments libres qui deviendront un réel plaisir, lorsqu'il aura pris goût et un certain intérêt à l'étude. Il constatera alors que le temps dépensé à s'instruire lui sera bien payé. Un grand écrivain disait que ça paye jusqu'à \$10.00 de l'heure quand l'on sait bien étudier pour qu'il en reste une leçon gravée que l'on saura mettre en pratique à temps voulu.

On ne me fera pas avouer que nos contemporains ne peuvent pas étudier plus pour s'instruire. Souvent l'on recherche le repos et on le trouve dans un coin solitaire avec un bon livre. Ah! le bon temps passé avec ce compagnon silencieux qui réjouit, qui instruit, où les heures passent inaperçues et bienfaisantes, si nous savons choisir de bons livres pour en obtenir du bien, tout en se délassant agréablement car celui qui aime la lecture ne s'en rassasse jamais.

J.-W. CYR, Shérif [A Suivre]

AU CONGRES DE LA RAQUETTE

A QUEBEC

Le grand congrès annuel de la raquette qui, chaque année, réunit près de 3,000 adeptes de ce sport depuis longtemps en honneur chez nous, se tiendra cette année, dans la vieille cité de Champlain le 31 janvier et 1er février prochain.

A l'occasion de ce grand congrès international, devant constituer l'un des principaux événements sportifs de la vieille capitale, le club de raquette "Le National" de Montréal, a conclu des arrangements avec le chemin de fer Pacifique Canadien pour l'organisation d'une grande excursion à Québec. Un train spécial de cette compagnie, comportant un matériel roulant de premier ordre, quittera la gare Windsor à Montréal, à 7.15 heures samedi matin le 31 janvier, pour arriver à Québec à midi. Au retour, le convoi partira de Québec durant la soirée de dimanche à une heure qui n'a pas encore été définitivement fixée.

Pour que tous et chacun des amis des raquetteurs puissent aussi profiter de cette excursion, des prix de passage très réduits ont été consentis par le Pacifique Canadien. Les billets ainsi émis seront valables à l'aller sur le train spécial des raquetteurs, mais au retour, ils seront honorés sur les trains réguliers jusqu'au mardi soir suivant, le 3 février.

Il ne fait pas de doute que nombre de raquetteurs de Montréal et des environs profiteront de cette aubaine pour assister à ce congrès international auquel des raquetteurs de toutes les parties du Canada et des Etats de la Nouvelle-Angleterre prendront part. Un programme fort élaboré a été tracé pour le séjour des gais lurons dans la vieille capitale. A l'arrivée du convoi spécial, les raquetteurs se formeront en procession et paraderont jusqu'au Château Frontenac, qui sera le centre de ralliement pendant le congrès. Dans la soirée, tous les raquetteurs feront la grande parade aux flambeaux dans les rues de la ville, corps et éblouies en tête, flambeaux allumés en mains et revêtus de leurs costumes aux brillantes couleurs. Il y aura en plus, courses en raquettes, réception civique, grand banquet, amusements divers, etc.

Le club "Le National", par l'entremise de son bureau de direction, invite bien cordialement tous les clubs de raquetteurs, non seulement de Montréal, mais aussi d'Ottawa, Hull, Valleyfield, Saint-Jean d'Iberville, Saint-Jérôme, Joliette, Sorel, Trois-Rivières, etc., à faire le voyage à Québec avec ses lurons. D'ailleurs, la plupart de ces clubs ont retenu leurs places sur le convoi spécial du Pacifique Canadien. Il va sans dire que

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de ALFRED DESJARDINS, cultivateur de Saint-Faustin Station, Comté de Terrebonne, P. Q.

AVIS est par les présentes donné que M. ALFRED DESJARDINS, cultivateur de la paroisse de Saint-Faustin, dans le comté de Terrebonne, P. Q., a le 26ième jour de décembre 1930 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que l'honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur — suivant une ordonnance datée à Montréal le 26 décembre 1930.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal le 9 janvier 1931 à 3 heures de l'après-midi, au Palais de Justice chambre No. 31, au bureau du Séquestre Officiel.

Pour pouvoir voter à la dite assemblée les créanciers devront déposer entre mes mains avant la dite assemblée la preuve de leurs créances ainsi que leurs procurations.

La preuve de la réclamation devra aussi être produite entre mes mains ou entre celles de syndic qui sera nommé et le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit n'ayant égard qu'aux réclama-tions dont avis aura été reçu alors.

Daté à Saint-Jérôme, P. Q., ce 29 décembre 1930.

EUGENE LEVEILLE, Gardien

500, rue Labelle, Saint-Jérôme, P. Q.

tous les amis des raquetteurs et le public en général seront les bienvenus sur ce train, ainsi qu'au grand carnaval de la raquette.

Tous renseignements concernant cette excursion seront gracieusement fournis sur demande à M. D. Couture, président du Club de raquette "Le National" ou à M. Emile Dupont, représentant du Pacifique Canadien, 201 ouest, rue Saint-Jacques.

72^{ME} DINER ANNUEL

A une récente assemblée du Comité Exécutif de l'Association de la Province de Québec pour la Protection du Poisson et Gibier, il fut décidé de remettre au mois de février le 72ième diner annuel.

L'Association tient son assemblée annuelle durant ce mois, et il fut résolu que pour cette même occasion, on aurait une convention des officiers des divisions ainsi que le diner annuel.

Cette décision, d'après le Comité, est des plus favorables, non seulement à cause des conditions actuelles, mais aussi en vue d'avoir une délégation plus nombreuse des différentes branches de l'Association qui sont maintenant répandues à travers toute la Province.

Deux avis seront donnés à temps sur les détails de cette réunion.



GRATIS

Nouveau service à diner (semi-porcelaine) 97 morceaux, valeur \$30.00, donné GRATIS avec le

THE et CAFE MIKADO

ACTUELLEMENT CHAQUE PAQUET CONTIENT UNE ASSIETTE (9 POUCES), D'UNE VALEUR DE 30c.

Meilleur que tout autre thé et café du même prix.

Noir - 65c. lb.
Japon & Café - 70c. lb.

GLOBE TEA CO. MONTREAL

En vente partout, demandez-le à votre fournisseur.

Téléphones 65 et 246

Hôtel Lapointe

Alf. LAPOINTE, Prop.
255-257, RUE LABELLE
Saint-Jérôme, P. Q.

DR EDGAR TURGEON

Chirurgien Dentiste
a ouvert un bureau à

ST-JOVITE

tous les samedis et dimanches, à l'année

Spécialités : Extraction des dents sans douleur — Dentiers garantis — Couronnes et ponts en or solide — Plombages en or, en argent et en porcelaine.

Bureau de Montréal : 2118, rue Centre. (Wllbank 0535)

LE SOIN DE VOTRE VUE

Pour goûter pleinement la lecture au foyer, il faut éviter la fatigue des yeux

CONSULTATIONS :
10 hrs a. m. à 7 hrs p. m.
Vendredi et Samedi exceptés

FAITES-NOUS
EXAMINER VOTRE
VUE SANS RETARD

Institut d'Optique Ouimet

OPTOMETRISTE-OPHTICIER

4228, rue St-Denis, près Rachel, Montréal

MAGASIN INDEPENDANT VICTORIA

Henri Gareau

St-Faustin Station

Spéciaux du 5 au 10 janvier 1931

POUR DU COMPTANT

SUCRE GRANULE	5.20	Beau RIZ GLACE	8c
100 lbs pour		la lb	
SUCRE GRANULE	54c	TRUITE DE MER SALEE	11c
100 lbs pour		Pour	
BEURRE DE BEURRIERIE	35c	COCOANUT RAPE	20c
la lb		la lb	
BISCUITS VILLAGE VIAU	11c	COCOA FRY'S 1/2 lb.	23c
la lb		Pour	
BISCUITS GINGEMBRE	10c	FEVES JAUNES COSSES	13c
L. M. L. La lb		L. M. L. pour	
BISCUITS CHOCOLAT	23c		
la lb			
NOIX MELANGEES	25c		
la lb			
AMANDES DE NOIX	50c		
la lb			
KLONDYKES — CANDY	15c		
la lb			
LIQUEURS DES MOINES	39c		
pour			
POIS VERTS Soleil GROS	10c		
Pour			
POIS VERTS Soleil	13c		
MOYENS pour			
POIS VERTS Soleil FINS	15c		
Pour			
CORNED BEEF — FRAY	21c		
BENTOS pour			

Je recevrai ces jours-ci, 1 char de beau FOIN.
Spécial pour... 16.00

J'ai encore un bon assortiment de COUPE-VENT en mackinaw, à vendre à bien bon marché. Ainsi que quelques vestes en cuir, au plus bas prix que vous puissiez trouver.

J'ai aussi 2 COATS en mackinaw. Grandeur 36. Valeur de \$8.50, Spécial, chacun pour 4.50

Les THES et CAFE VICTORIA sont les meilleurs sur le marché. — Notez que je vous accorde 1 lb. de sucre avec chaque livre pour cette semaine encore — au prix régulier de 55c pour le CAFE et 60c la livre pour le THE. — Essayez-les.

Quand vous allez à Montréal descendez chez

KERHULU & ODIAU

1284, rue St-Denis, près Ste-Catherine

Hôtellerie française. 55 chambres

Chambres à partir de \$1.00. Garage, 50c.

Prix spéciaux à la semaine

Restaurant à la carte et à prix fixe

Dîner, 50 cts. Souper, 60 cts.

Cuisine française. — Vins et Bières de choix

Passez une agréable soirée au "MATOU BOTTE"

Cabaret parisien



Vu la période de temps durs que nous traversons, beaucoup déplorent le fait de ne pas être capables de s'acheter de toilettes neuves.

Ne mettez donc pas en oubli que vous pouvez faire remettre AUSSI BEAU QU'UN NEUF votre habit ou votre pardessus avec le nouveau

Système de Pressage AIR FLOW

qui ne lustre pas les habits. Vos tentures de dentelle ou de soie sont nettoyées avec soin.

Lavage et Repassage de 1ère classe.

Buanderie Canadienne

ED. BOIVIN, PROP.

Coin des rues Scott et Labelle

SAINT-JEROME

ANTONIO BOIVIN

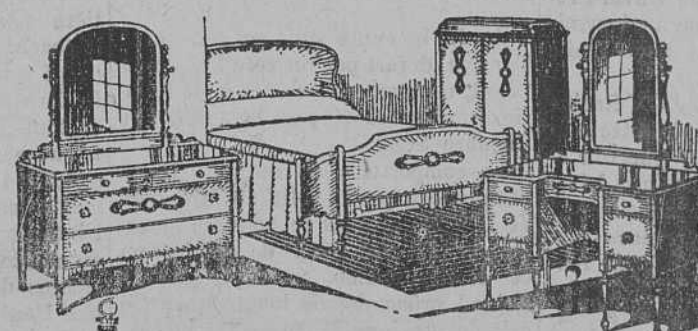
Marchand de Meubles

Spécialité :

Brosses

Vadrouilles

Balais, etc.



Records de

Gramophone

Starr

A l'occasion des Fêtes, notre assortiment de Poêles, Tapis, Prélarts, Pianos, Radios, est au grand complet.

Une visite est sollicitée.

62, ave. Legault Tél. 491 Saint-Jérôme

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

— La quête traditionnelle de la guignolée a eu lieu dans notre ville, samedi soir, et dimanche après-midi dans la paroisse. Organisée par M. Clodonnir Simard, sous les auspices de la Saint-Vincent de Paul, cette quête a obtenu un grand succès. On a recueilli de l'argent, des vivres, des vêtements, qui seront distribués aux familles pauvres dans le cours de l'hiver.

Le fruit de la guignolée a été remis à la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

La population de Saint-Jérôme a été généreuse et elle est reconnaissante à tous ceux qui ont contribué au succès de cette quête.

— Dans la nuit de mercredi à jeudi, une Heure Sainte sera prêchée, de 11 hrs. à minuit, à notre église. Le prédicateur sera le Rvd Père Placide, trinitaire.

A minuit, une messe sera célébrée par M. le curé Geoffroy.

— M. Jean-Jacques Nantel, élève du collège Notre-Dame, Côté des Neiges, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Léopold Nantel.

— M. Germaine Johnson, 12 ans, a fait, samedi, une randonnée en skis de Saint-Jérôme à Lévesque, aller et retour.

— Mme Henri Latour est de retour d'un voyage à Saint-Sauveur, où elle a visité son père, M. Edmond Brosseau.

— M. et Mme Férol Trudeau font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Georges-Henri. Parrain et marraine: M. et Mme Philomène Loeb, grands-parents de l'enfant.

— Mme Emile Giroux a été l'heureuse gagnante du tirage organisé par le "Bazar" (M. S. Hatten, Prop.).

— M. Guillaume Latour de Montréal, avec ses deux filles Rachel et Suzanne, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Rodrigue Latour.

— Mlle Madeleine Latour est allée passer le temps de fêtes à Montréal, chez ses parents, M. et Mme Guillaume Latour.

— M. S. Hatten du Magasin le "Bazar" part jeudi soir, pour un voyage d'affaires à Cobalt, où il visitera en même temps son beau-frère, M. Battin.

— M. Ath. Allard, bijoutier, désire offrir ses sincères remerciements à tous ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies, à l'occasion du décès de son père, M. Eugène Allard, inhumé à Wotton dans le cours de la semaine dernière.

— N'oubliez pas les grandes occasions qui vous sont offertes chez Henri Parent, pendant les fêtes, et en préparation de la fameuse vente qu'il est à organiser pour se débarrasser du surplus de stock. Comme nous l'avons dit la semaine dernière, M. Parent a décidé de se spécialiser dans la tapisserie, la peinture et la librairie au printemps.

— M. et Mme Philippe Bertrand, de Sainte-Adèle, étaient de passage à Saint-Jérôme, vendredi dernier.

— M. Gaston Valiquette boucher bien connu de Saint-Jérôme, a fait faire à son étal d'importantes améliorations dont il peut se féliciter, tels que comptoirs en marbre avec réfrigération, glacière spéciale exclusive au poisson, glacière à réfrigération totale ou partielle, système de chauffage à l'eau chaude, ainsi qu'un système intérieur de transport sur poulies. Il nous fait plaisir de le saluer et de lui souhaiter gros succès.

— Dimanche dernier, à l'assemblée des francs-tenanciers tenue après la grande messe, M. Joseph Filion, plâtrier, a été élu marguillier à l'unanimité, en remplacement de M. Raoul Lalonde, marguillier sortant de charge. Nos félicitations.

— Mlle Gilberte Labelle, garde-malade de Montréal, est en ville, à l'occasion des fêtes, chez son père, M. Aldérie Labelle.

10ÈME ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

— Un groupe d'amis se sont réunis, vendredi dernier, au club David-Prévost, pour fêter le 10ème anniversaire de mariage de M. et Mme Emile Martin.

MM. Paul Limoges et J.-D. Racine étaient les organisateurs de cette réunion de famille, et M. Dr. Chénier et Athanase Latour portèrent aux héros de la soirée les santés appropriées. Voici les noms des personnes qui ont participé au succès de cette réunion intime:

MM. et Meses G.-E. Barrette, Athanase Latour, Lucien Parent, Armand Desautels, J.-B. Parent, Jos. Bertrand, Paul Limoges, J. Lawton, Armand Valiquette, MM. Dr. Alfred Chénier, G.-A. Leclerc, Dr. P.-A. Liboiron, Antonio Boivin, Gaston Valiquette, René Valiquette, Lucien Martin, Gérard Martin, Ernest Valiquette.

DECES DE MME DE MONTIGNY

Le 29 du courant, est décédée à l'Institution des sourdes-muettes, de Montréal, où elle demeurait depuis quelques années, Mme François-Xavier de Montigny, à l'âge de 89 ans.

Mme de Montigny, native de Terrebonne, demeura longtemps à Saint-Jérôme. Ses deux filles, Blanche et Eva, avaient épousé la première, feu le Dr. Guillaume Prévost, la seconde, feu le Dr. Henri Prévost. Mme de Montigny était donc la grand-mère de M. Raoul Prévost, de Mme Sinaï Lamare et de Mme Gaspard Archambault.

Ses obsèques ont eu lieu, hier, à Terrebonne.

Nos sympathies à la famille.

THEATRE REX

Jeudi, vendredi et samedi, les 1, 2 et 3 janvier: Lon Chaney dans "The Unholy Three" — Cartoon — Comédie.

Dimanche et lundi, 4 et 5: Betty Compson dans "Street Girl" — News — Cartoon — Comédie.

Mardi et mercredi, 6 et 7: Acteurs Chénis dans Version Française "La Tendresse" — News — Cartoon — Comédie.

Jeudi, vendredi et samedi, 8, 9 et 10: Ken Maynard dans "Lighting Le-gion" — Cartoon — Comédie.

SAINTE-SOPHIE

— M. Jules Beauchamp est de retour d'une promenade à Montréal.

— La semaine dernière, MM. Edouard Labelle, Ernest et Léo Desjardins sont allés à Hull, par affaires.

— Quelques citoyens de Sainte-Sophie, tiennent à remercier par la voie de ce journal, le département de la voirie, qui nous a favorisé d'une si belle route pour se rendre à Saint-Jérôme, et M. Duval qui a fait ces travaux dans un si court délai.

— Mlle Juliette Dion de Saint-Jérôme est en vacances chez ses parents.

— Dimanche dernier étaient de passage chez M. Joseph Desjardins: M. René Desjardins, Mlle Thérèse Charbonneau, Auguste Desjardins de St-Jamvier; M. Marcel Charbonneau, de Sainte-Anne des Plaines; M. Louis Champagne, de Terrebonne; M. Arthur Landry de l'Épiphanie.

S.-ANNE DES PLAINES

— Marguillier sortant de charge: M. Groulx, maire, remplacé par M. Alphonse Léveillé. Les autres marguilliers sont: MM. Arthur Alary et Jean Léveillé.

— M. Jos. Valiquette de Woonsocket, Rhode Island, est en visite chez M. Desjardins.

— M. Raoul Pelletier de Saint-Esprit, était de passage ici, dimanche dernier.

— Mme De Champlain et Mlle De Champlain, de Valleyfield, sont en visite chez M. S. De Champlain, de Sainte-Anne.

— Mlle G. Monahan, de Saint-Lin, était en visite, dimanche, chez son oncle, M. Damase Gauthier, notaire.

— Mlle E. De Champlain est à Montréal pour une promenade de quelques jours.

NOUVELLES DE STE-AGATHE

— M. Arthur Cyr, contracteur, de Sainte-Agathe, recevait à un souper à l'occasion de Noël un groupe de parents et d'amis.

Parmi les invités nous remarquons: M. et Mme Cyr, de Saint-Sauveur, M. et Mme Alexis Goyer, M. et Mme Emile Cyr, M. et Mme A. Brunet et leur fille Madeleine, M. et Mme H. Cyr et leur fille, Mariette, M. et Mme Albert Forget et leurs enfants, de Mont-Rolland; M. et Mme R. Leclerc et leurs enfants, Fleurette, Jean-Guy et Yvon; M. et Mme H. Leroux et leurs enfants Richard et Gaëtan, de Sainte-Lucie; Mme Émile Leroux, M. et Mme Edouard Labelle et leur fille Françoise; M. Roméo Leroux, de Saint-Jérôme; Mme A. Boucher, M. Adrien Leroux, de Montréal; Mlle Alice Bélanger, Mlle Edna Leroux, M. Emilien Bélanger, Paul Leroux, Rodolphe Filiatreault de Saint-Jérôme; M. Roméo Piché, Mlle Cyr, de Sainte-Agathe. Tous se retirèrent aux petites heures emportant avec eux un bon souvenir de cette agréable soirée.

EN FRANCE

Après la chute du gouvernement Tardieu, défait par un vote hostile du Sénat, un nouveau cabinet a été laborieusement formé par le sénateur Thodore Steeg.

La composition du cabinet laisse comprendre que la politique étrangère de la France, sous le nouveau gouvernement, sera faite de modération et de conciliation, politique que M. Briand prône depuis longtemps. On sait de plus que M. Steeg est lui-même plus favorable à l'arbitrage qu'à la force.

L'Avenir du Nord est publié par La Cie de Publication de St-Jérôme Ltée, 176, ave Parent, Saint-Jérôme, Co. Terrebonne. J. B. Parent, directeur-gérant.

A NOS LECTEURS

A cause du Jour de l'An, L'Avenir du Nord paraît, cette semaine, plus à bonne heure et sous un format réduit. Ceci nous oblige à remettre au prochain numéro plusieurs articles et correspondances qui nous sont arrivés à l'heure où notre journal était sous presse.

Nos correspondants et nos lecteurs voudront bien nous excuser et accepter les souhaits que nous formulons bien sincèrement pour eux à l'occasion de la Nouvelle Année.

LE CHEVROLET 1931

Le Chevrolet Six 1931, — plus gros, plus beau et de plus bas prix que tout autre Chevrolet jusqu'ici, quatre ou six — sera visible dans tout le Canada, dimanche le 4 janvier, et l'annonce officielle qu'en fait la General Motors of Canada mentionne un grand nombre d'améliorations nouvelles et frappantes. L'auto de 1931 semble être fondamentalement la même, mais son apparence a subi un changement considérable qui lui a valu une plus grande beauté de lignes et de contours. L'empattement a été augmenté jusqu'à 109 pouces, et avec cette plus forte dimension, le cadre ainsi que plusieurs parties mécaniques ont vu leur force augmentée jusqu'à 50 pour cent.

La beauté des nouvelles lignes du Chevrolet se voit du premier coup d'oeil et l'augmentation de deux pouces dans l'empattement semble avoir été utilisée dans la ligne entière pour accroître l'espace et le confort des carrosseries Fisher. Les nouvelles combinaisons élégantes de couleurs Duo, l'addition de nouveaux ornements sur la carrosserie et une vue d'avant bien différente de celle de l'auto 1930 font que le modèle 1931 possède une apparence sans précédent, bien supérieure à celle de tous ses prédécesseurs.

Cette année, le radiateur est amélioré en efficacité et en apparence. Un nouveau dessin le fait paraître beaucoup plus haut et les côtés semblent avoir une courbe plus prononcée. Une barre d'appui, arc-boutée sur les garde-boue et passant devant le radiateur, supporte les phares de forme parabolique, aussi bien que l'avertisseur populaire à haute fréquence, qui est monté cette année, au-dessous du phare gauche; la barre et les phares sont plaqués au chrome. L'extrémité avant des garde-boue a été un peu remontée pour donner un effet fuyant de leur autre extrémité. Toute les nouvelles carrosseries Fisher ont une moulure de ceinture bombée, ce qui a pour but d'accentuer l'apparence basse que trouve l'auto dans ses pannes de côté plus profondes. Les lignes de la capote sont améliorées par une courbe fuyante et une couronne plus prononcée à l'avant.

La direction a été grandement changée pour le mieux. Le volant comprend trois rais au lieu de quatre, permettant une meilleure vision du panneau d'instruments. Grâce à son nouvel engrenage à secteur et vis sans fin, possédant un rapport de 12 à 1 et des papiers coniques, les mécanismes de direction offrent plus de facilité pour le virage ou le stationnement. Un léger abaissement du siège et une faible élévation de la partie supérieure du cadre du pare-brise donnent une meilleure vision au conducteur. Les écartements latéraux du pare-brise concourent aussi à augmenter la sûreté de l'auto.

L'examen du Chevrolet Coach 1931 révèle une spacieuse accommodation pour cinq personnes. De larges portes permettent un accès facile, tandis que le capitonnage de moquette et de drap fin crée une riche atmosphère de confort. Les sièges avant sont du genre reposant, moulant les contours; ils ont une charnière à l'avant. Inutile d'ajouter que le siège du conducteur peut s'avancer et se reculer.

Le Coupé Sport est lui aussi plus distingué que jamais. Les élégantes lignes fuyantes de ce modèle à cinq fenêtres avec sa moulure imitant l'arc-bouté et ses lampes de capot plaquées au chrome le rendent particulièrement attrayant.

Au nombre des autres perfectionnements se trouvent le compartiment avant isolé, l'embrayage plus durable, la transmission plus douce et silencieuse, ainsi que l'usage du plaqué au chrome, à l'épreuve de la rouille, sur toutes les parties brillantes découvertes. Quatre amortisseurs hydrauliques Lovejoy et des freins entièrement recouverts et à l'épreuve des intempéries aux quatre roues continuent de faire partie de l'équipement régulier.

La ligne de neuf types de carrosseries comprend trois modèles ouverts — la routière, le phaéton et la routière sport; et six modèles fermés — le coach, le sedan, le sedan spécial, le coupé à trois fenêtres, le coupé à cinq fenêtres et le coupé sport. L'intérieur de toutes les carrosseries a été transformé afin de tirer tout le parti possible de l'espace extra qu'offre l'augmentation de l'empattement. Résultat, l'intérieur donne l'impression d'un gros auto, tout comme les lignes extérieures de la carrosserie démontrent que l'auto est de fait beaucoup plus gros que l'an dernier.

Les gros freins puissants à expansion interne du nouveau Chevrolet Six sont complètement recouverts et pourvus d'une garniture durable spéciale. Leur action est puissante, assurant un arrêt doux et rapide quelle que soit la température.

Cinq roues de broche et un support

à l'arrière sont de l'équipement régulier sur tous les modèles à passagers sauf le Sedan Spécial qui a six roues de broche dont deux sont montées sur les garde-boue avant. La Routière Sport, le Coupé Sport et le Sedan Spécial possèdent une grille plaquée au chrome devant le radiateur.

On a fait donner au moteur Chevrolet amélioré de 50 chevaux, six cylindres et à soupapes en tête, tout ce qu'on peut attendre de la perfection: six cylindres — il ne semble pas cependant qu'un ait sacrifié quoi que ce soit de l'économie Chevrolet. On a rendu l'opération du moteur plus douce au moyen d'un vilebrequin plus rigide et d'un balancier harmonique plus efficace. D'autres perfectionnements comprennent un volant de moteur amélioré, un bloc de cylindres et un arbre à cames renforcés.

De toute cette liste de perfectionnements importants qui marquent le modèle 1931 comme le "plus gros et le meilleur" Chevrolet, il ne faudrait pas exclure les carrosseries Fisher composées de bois dur et d'acier. Ces carrosseries sont du genre le plus fort et le plus sûr et le plus durable que l'on connaisse et qui est employé dans les autos les plus dispendieuses.

Tous les nouveaux autos sont munis du système de graissage Alometyl de la serrure d'allumage contre les vibrations; d'un accumulateur dont la caisse est en composition; d'une trousse d'outils complète; d'un signal d'arrêt automatique; d'un rétroviseur; tablier et tapis du compartiment avant isolés sur tous les modèles à passagers; phares à double rayon; et pare-brise Fisher VV avec essuie-glace automatique.

MONT-ROLLAND

— Mlle Yvette Nadon, fille de M. et Mme Achille Nadon et petite-fille de M. Adhémar Larose, est de retour d'un séjour passé à l'hôpital, après avoir subi une grave opération pour l'appendicite, et un abcès aigu.

M. et Mme A. Larose, de Mont-Rolland, ont passé Noël chez leur fille Mme Achille Nadon.

AUX LECTEURS ET LECTRICES

Etant entré dans le commerce, je suis heureux d'avoir l'honneur de venir présenter au public mes vœux de bonheur pour la nouvelle année.

Que l'an nouveau soit pour tous, la réalisation parfaite de leurs vœux. A tous ceux qui nous ont fait l'honneur de leur encouragement, un cordial merci!

JULES PRECOURT, Restaurateur, 350, rue Saint-Georges, St-Jérôme

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR
Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure, de plomberie, de plâtrerie, de menuiserie, de briqueterie, Plâtrier, Bardeur, Salons de Beauté, Bonnes positions. Ecrites ou venez voir. Livres d'informations gratis.
DOMINION TRADE SCHOOLS
1107 BLVD. ST-LAURENT, MONTRÉAL
Bureau de placement gratuit — A l'entrée du Canada

C. F. MENARD
HORLOGER-BIJOUTIER
235, rue Labelle
Saint-Jérôme

Offre à sa clientèle ses remerciements pour son encouragement et sollicite ses commandes futures.
Mon assortiment pour les Fêtes est de la dernière nouveauté. Une visite vous en convaincra.
C. E. MENARD

Le gérant et le personnel du Bureau de St-Jérôme de

La Cie d'Assurance Métropolitaine

Souhaitent à leurs nombreux assurés ainsi qu'à la population de St-Jérôme et des alentours

Une Bonne et Heureuse Année

RENE HOMIER, W. MARTIN, L. LAPLANTE, A. O. MARC AURELE, A. LALIBERTE, R. LECLAIR, H. GASCON, A. AVON

GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

La Plus Exquise et RÉELLE Saveur Hollandaise
Qualité et saveur importées qui ne viennent que de Hollande — qui ne s'offrent que dans le fameux Gin de Kuyper.
N'acceptez pas de succédané. Aucun n'est authentique sans cette signature.
JOHN DE KUYPER & SON
Distillateurs, Maison fondée en 1695
Rotterdam - Hollande 13F

Gin de KUYPER

PETITES ANNONCES

TARIF DES PETITES ANNONCES
1 insertion 50c.
3 insertions \$1.00
Espace environ 1 pouce sur 1 colonne.

A VENDRE — 2 propriétés à bon marché, situées sur la rue Saint-Georges, dans le centre des affaires, avec deux magasins. Logements privés en bas et en haut. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de L'Avenir du Nord.

A VENDRE: un bon piano très bon marché. Conditions faciles. S'adresser à Parent & Rochon Electricien, 317 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

A VENDRE à bon marché: 2 cabinets de magasin vitrés, 1 cabinet de magasin sans vitre. S'adresser à Anber Bros, 467-469, rue Labelle, St-Jérôme.

A VENDRE — Installation complète pour shop de barbier, chaise hydraulique, lavabo, miroir, deux vitrines pour le parfum, clipper électrique. S'adresser à l'Avenir du Nord.

GAGNEZ \$6-\$10 PAR JOUR
Grande demande. Quelques semaines seulement d'entraînement à l'école des métiers la plus ancienne et la plus fiable au Canada. Ecrites pour livrets gratis.
DOMINION TRADE SCHOOLS
1107 Boulevard St-Laurent, Montréal

A LOUER — Logement neuf, 5 appartements, en bas, 744 rue Labelle, près de la Dominion Rubber, sera loué à sacrifier pour d'ici au mois de mai prochain. Pour renseignements, s'adresser à 745, rue Labelle.

A VENDRE — Etal de boucher à Saint-Jérôme, avec bonne clientèle, pour cause de maladie. S'adresser à P. Beauchamp, 168, rue Saint-Faustin. Tél. 497.

On demande un bon vendeur pour vendre bon produit nécessaire dans chaque famille, très bonne commission. S'adresser à Frédéric Boivert, Saint-Calixte, Co. Montcalm.

A VENDRE — Gramophone et Ortophone usagés à vendre à très bon marché, ainsi que des radios. S'adresser à J.-D. Fournelle, 264, rue Labelle, Saint-Jérôme.

A Sainte-Thérèse
Vu l'ouverture des chemins d'hiver entre Montréal et Sainte-Thérèse et Saint-Jérôme, j'ai le plaisir d'annoncer aux automobilistes que j'aurai des

Bons Garages chauffés à leur disposition.

Hôtel Blainville
J. A. CLOUTIER, Prop.
SAINTE-THERÈSE

Cartes professionnelles

AVOCATS
Ern. Charette 8348, Henri Julien 4320, Delormier 2460 Dupont 2016
J. R. Labelle

CHARENTTE & LABELLE
Comptables — Syndics de Faillite
Edifice "La Sauvegarde"
Chambre 41
152, N.-Dame Est Montréal
Tél. HArbour 4373

Téléphone 149
Jos. Plessis-Bélair, C. R.
AVOCAT — BARRISTER
340, Labelle, Saint-Jérôme

Téléphone: Bureau et Rés. 60
Gaston Gibeault
AVOCAT ET PROCUREUR
de la société légale
Bourassa & Gibeault
STE-AGATHE DES MONTS

Tél. 98 Casier Postal 420
Dr L. P. Marleau
324 Labelle Saint-Jérôme

Téléphone 54
Dr Guy Lefort
Chirurgien-Dentiste
Extraction sans douleur,
Dentiste du Sématorium Laurentien,
Ouvrage garanti.
26, rue Principale,
Sainte-Agathe des Mnts. - P.Q.

Dr B. Rochon
Médecine, Chirurgie, Electricité médicale
Dr J. Lapointe
Spécialiste pour:
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
ST-JEROME

Dr Pierre-A. Liboiron
Chirurgien-Dentiste
292 St-Georges St-Jérôme
Près coin Legault et St-Georges

A l'occasion du Nouvel An
Je tiens à remercier tous ceux avec qui j'ai été en relations commerciales et à leur souhaiter
Une année de succès, de bonheur et de prospérité.
CAMILLE LORRAIN
Entrepreneur Général
474, rue Fournier Saint-Jérôme

PHARMACIE
OSCAR LANDRY
W. PRUD'HOMME, Pharmacien, Gérant
Tél. 461 & 490 :: 341, St-Georges
Voisin du Marché
Qualité, Service, Satisfaction
Ordonnances de MM. les médecins exécutées avec soin.
Confiez-nous vos commandes. Service rapide
Que 1931 apporte Paix, Santé, Bonheur dans tous les foyers canadiens.

Beau choix de RADIOS
à des prix pour toutes les bourses
Stewart-Warner
\$112.10, \$160.80, Combiné \$234.60
Lyric-Mohawk
\$123.00, \$154.80, Combiné, \$266.00
Clarion
\$162.00 \$192.00 Combiné \$292.00
Modèle spécial d'introduction. Ouvert pour 30 jours
Seulement \$89.00
Le fameux Atwater-Kent
au son "Voix d'Or". Luxueux cabinet
\$194.00 \$220.00 Combiné \$306.00
Aussi modèle spécial "Super-Hétérodyne"
Lampes "Screen Grid" H. P. dynamique
Ces prix ne comprennent pas les lampes.
Démonstration à domicile si désiré.
Conditions de paiement faciles
\$10.00 comptant. \$2.25 par semaine
JOS. GAUTHIER
Salon 66 Rés. 121 92-112, rue Saint-Georges Saint-Jérôme